



Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mardi 25 juin 2013

Absent excusé : M. Sylvain COLLARD (pouvoir à M. Benoist MOREAU)

Travaux voies communales

Le Conseil municipal,

- Décide de solliciter l'Agence Technique Départementale pour assurer la maîtrise d'œuvre pour les travaux rue de Crocé.
- Décide de lancer la procédure MAPA pour les travaux du trottoir de l'école et de la voie communale de Varennes.

Travaux au monument aux morts

- Le Conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise HUBERT (5055.46 €HT) pour la restauration du monument après réflexion menée avec les Anciens Combattants.

Chauffage de la salle polyvalente

- Après étude des devis des entreprises contactées, le Conseil municipal décide de retenir le devis de la société JONVILLE pour 8 818.38 € HT.

Le Conseil municipal,

- Autorise Monsieur le Maire à renouveler le bail Fillon pour un fermage annuel de 1 457.24 €.
- Mme Pelard sera contactée afin de renouveler le bail « leg Boulain ».
- Fera effectuer, après visite de la commission, les travaux d'élagage nécessaires.
- Approuve les rapports annuels de l'Eau et de l'Assainissement sur l'exercice 2012.
- Emet un avis favorable à une décision modificative sur le budget de l'Assainissement 2013 pour la répartition des amortissements.
- Est informé de la probable visite de Monsieur le Préfet dans le cadre de l'O.P.A.H. du Bonnevalais le 22 juillet.
- Fixe le menu du banquet des anciens d'octobre 2013.
- Est favorable à la gestion dématérialisée des archives sous l'égide de la Communauté de communes.
- Prend connaissance de l'évolution de la réflexion sur la « super communauté de communes » et des dates fixées pour la présentation (vendredi 12 juillet)

Mademoiselle Christelle CREPIN participera aux réunions du Tourisme sur le Bonnevalais suite à la dissolution de l'Office de Tourisme.

Monsieur le Maire remercie les bénévoles qui ont assuré l'accueil de la Godillose.

Le Maire,

François WISSOCQ.